

Mon nom est Jeannine Babin, j'ai 90 ans et je viens de la région de Montréal. Par ce document, je tiens à faire connaître au gouvernement du Québec ma position face au projet minier de Nouveau Monde Graphite à St-Michel-des-Saints.

Je côtoie la région depuis plusieurs années en allant régulièrement au chalet de ma fille au lac du Trèfle. À chacune de mes visites, j'apprécie grandement la quiétude de l'endroit et sa beauté naturelle. Le lac d'une excellente qualité est très agréable pour la baignade. Je suis tombée comme ma fille en amour avec cette région.

Ce coin du Québec est vraiment apaisant par toute la qualité de son environnement et par ses paysages majestueux. Rares sont les endroits près de Montréal où l'on peut profiter pleinement de la nature sur un grand territoire.

Nous avons possédé pendant 30 ans un chalet près de Ste-Agathe dans les Laurentides. Depuis, le développement des Laurentides a créé une augmentation de sa population et créé un trafic monstre continu sur l'autoroute 15. Ce que j'apprécie sur la route de St-Michel-des-Saints (DMDS) c'est la circulation fluide en permanence. La route entre Ste-Émilie-de l'Énergie et SMDS est sinueuse et tellement belle à admirer.

Qu'est-ce qu'une mine va venir faire dans cet environnement ? Elle n'est pas compatible avec tout ce que la région a développé avec les années.

Je viens de la Gaspésie et j'ai connu la mine de Murdochville. Cette mine a fait couler beaucoup d'encre par tout ce qu'elle a laissé dans la région. Une population déchirée, un environnement défait et contaminé. Des conflits ont aussi perduré. L'exploitation minière de la Gaspé Copper Mines à Murdochville fut particulièrement marquée par le plus long conflit québécois en matière de syndicalisation, qui a duré sept mois en 1957¹.

Cette mine a créé une empreinte permanente qui ne peut s'effacer sur une étendue de 80 km. La contamination des sols a eu des impacts importants. En 2014, Murdochville demeurait la ville avec le plus grand nombre de terrains contaminés (370) selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs¹.

Comment le gouvernement peut reproduire les erreurs du passé ? Quelle est la morale des compagnies minières ! Leurs objectifs économiques les aveugles et entraînent à toujours aller plus loin au détriment des populations et de l'environnement.

Le gouvernement doit protéger la population du Québec contre les compagnies minières qui viennent imposer leur propre loi. Et la loi des mines vieille de quasiment 100 ans est désuète et donne des pouvoirs énormes à ces compagnies minières sur NOTRE sol québécois. L'acquisition des claims par Nouveau Monde Graphite en est un exemple.

Pour toutes ces raisons, je demande à notre premier ministre M. Legault de rejeter le développement de projet minier à St-Michel-des-Saints.

¹ Mines Murdochville, Des terres minées, <http://desterresminees.pasc.ca/breves-extractives/murdochville-noranda-mines-uranium/>